



FRANCE FORMATION SECURITE REUNION
Centre de formation aux métiers de la sécurité

SSIAP 2

CHEF D'EQUIPE DE SERVICE ET DE SECURITE INCENDIE ET ASSISTANCE A PERSONNES

ANNEXE V à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

DUREE DE FORMATION :	NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :
<p>77 Heures de formation Examen compris <i>Recyclage et/ou remise à niveau conformes à la réglementation en vigueur</i></p>	<p>Minimum 5 stagiaires maximum 10 par session.</p>
PRE REQUIS :	
<ul style="list-style-type: none"> - Titulaire du diplôme S.S.I.A.P 1, d'une équivalence ou des diplôme « ERP » et « IGH » niveaux 1. - Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie pendant au moins un an (1607 heures) dans un ERP, un IGH ou un bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail. - PSC1 ou SST en cours de validité - Aptitude médicale physique spécifique adaptée (moins de 3 mois) 	
INTERVENANT :	
<p>Intervenants avec une qualification minimum de SSIAP 2, avec une expérience de 2 ans dans la formation SSIAP 1 Ou avec une qualification SIAP 3 (ou équivalent) ou BREVET DE PREVENTION Ou avec une qualification DUT Hygiène et sécurité avec une expérience de 2 ans dans la formation SSIAP 1 FFSR est agréé conventionné sous le n° 0601/SST/2011-1/23 par l'INRS et la CGSS Réunion.</p>	

DATES ET HORAIRES :

Les dates et les horaires de la formation sont établis en fonction des dates prévisionnelles mises en place par FFSR.

LIEU :

Dans notre centre de formation à Quartier Français ou dans vos locaux pour une formation de groupe en intra, salle en adéquation avec le groupe.

LES MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES :

FFSR mettra à disposition tous les moyens techniques et pédagogiques au bon déroulement de la formation.

- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution d'un feu dans une pièce
- Films/vidéo/CD Rom sur un sinistre réel
- Ouvrages en relation avec la matière enseignée
- Plusieurs jeux de plans
- Matériel informatique avec logiciels adaptés (création de planning ; création de budget, etc.

Matériel nécessaire à la formation :

- Extincteurs (eau ; poudre, CO₂) si possible en coupe
- Robinet incendie armé (en état de fonctionnement)
- Tête d'extinction automatique à eau. Enregistreur des événements avec possibilité de lecture
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs-récepteurs (1 jeu), modèle de points de contrôle de ronde
- Système de sécurité incendie de catégorie A raccordé à des DAS
- Divers détecteurs d'incendie, déclencheurs manuels, Modèle de coupure d'urgence (électrique, porte automatique etc....)
- Un volet de désenfumage équipé de son système de déclenchement
- Un clapet coupe feu équipé
- Informatique : notion de réception d'une alarme provenant d'un système informatique (prise en compte, traitement)
- Emploi du téléphone (réception, appel)
- Registre de prise en compte des événements heure, motif, localisation, traitement)

- Système informatisé de réponses pour la réalisation de l'épreuve QCM

PRESENTATION DU METIER :

Permettre au stagiaire de compléter ses connaissances en matière de réglementation, d'acquérir les compétences nécessaires aux fonctions d'un chef d'équipe sécurité incendie.

PROGRAMME TYPE DE LA FORMATION :		
1^{ère} partie Rôles et missions du chef d'équipe	- Connaître les outils permettant la gestion et le management d'une équipe	40H00
2^{ème} partie Manipulation des systèmes de sécurité incendie	- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels il est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux	10H00
3^{ème} partie Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie	4H00
4^{ème} partie chef du poste central de sécurité en situation de crise	- Connaître les procédures et les consignes - Gérer les intervenants - Prendre les décisions adaptées - Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers	16H00
Conforme au programme défini dans l'arrêté du 02 Mai 2005 et ses aménagements futurs, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification de personnel permanent de services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.		
A LA FIN DE LA FORMATION, IL EST REMIS A CHAQUE STAGIAIRE :		
- 1 livre - Une attestation individuelle attestant de la formation « S.S.I.A.P 2 » - Un diplôme de S.S.I.A.P 2		

VERIFICATION DES ACQUIS EN FIN DE FORMATION :		
Epreuve écrite	QCM de 40 questions à choix multiples	40 min, (moyenne à 12/20)
Epreuve pratique	Exercice de gestion du PC en situation de crise	20 min / stagiaire, (apte ou inapte)
Epreuve orale	Animation d'une séquence pédagogique	15 min / stagiaire
Le candidat sera certifié s'il obtient au moins la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite et s'il est évalué apte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve. En cas d'ajournement à la première présentation, le candidat dispose d'un an pour acquérir l'ensemble des épreuves. Après cette période le candidat perd le bénéfice des épreuves acquises et doit suivre une nouvelle formation complète avant de se représenter à un examen.		

FFSR centre de formation : 95, avenue Mahatma Gandhi, Quartier Français 97441 Sainte-Suzanne
TEL : 02.62.50.73.24. GSM Rémy Rège : 06.92.25.92.12

ffsr@ffsreunion.fr

N° SIRET : 452173750 00038- Déclaration d'activité: 98 97 03005 97 - Agréments : ERP/ SSIAP 0425, INRS/ 0601/SST/2011-1/23 SNOFOPS : AQSP n°2008-R1-A-0006
 CPNEFP/ CQPAPS n° 9707010201

Membre du Syndicat National des Organisme de Formation en Prévention et Sécurité (SNOFOPS)